

SOURCE : Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune annonce ses résultats record du troisième trimestre **Les revenus atteignent 12,3 millions de dollars, une hausse de 122 % sur 12 mois**

Faits saillants financiers et opérationnels¹

- Les revenus ont atteint 12,3 millions de dollars, une hausse de 122 % par rapport à l'exercice précédent.
- Neptune a connu son meilleur trimestre depuis quatre ans quant au volume d'huile de krill vendu.
- La marge brute est montée à 25,9 % comparativement à 23,8 % à l'an dernier.
- La société a généré un BAIIA² de 1,3 million de dollars, comparativement à une perte² de 0,6 million de dollars l'année précédente, ce qui représente une amélioration de 1,9 million de dollars.
- La Société a dégagé un résultat net de 11,2 millions de dollars, qui comprend un versement unique de redevance, déduction faite des frais juridiques connexes.
- Neptune a conclu un règlement avec Aker BioMarine.
- La Société a amorcé une expansion mondiale des droits de distribution de MaxSimil.
- Le solde de trésorerie pour le secteur nutraceutique est solide, atteignant 6,8 millions de dollars en fin de trimestre (excluant le produit de règlement).

Laval (Québec), CANADA, le 12 janvier 2017 – Neptune Technologies & Bioressources inc. (NASDAQ – TSX.NEPT) (« Neptune » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour le troisième trimestre clos le 30 novembre 2016. Tous les montants sont en dollars canadiens.

Jim Hamilton, président et chef de la direction de Neptune, a déclaré : « Pour le troisième trimestre, nous sommes très heureux d'annoncer notre meilleur trimestre de tous les temps. Nous avons connu une importante hausse des revenus sur douze mois, ainsi qu'une amélioration séquentielle des revenus. De plus, nous avons eu la satisfaction, durant ce trimestre, d'annoncer la conclusion d'un règlement mettant fin à tout contentieux avec Aker BioMarine, pour lequel nous verrons des encaissements au cours des 12 prochains mois. »

Les segments des ingrédients spécialisés et des solutions clé en main de Biodroga ont tous deux connu une croissance organique remarquable de plus de 20 %. Dans le segment des ingrédients spécialisés, nous avons ajouté de nouveaux clients et avons haussé nos volumes de ventes auprès des clients existants. Dans le segment des solutions clé en main, une étude sur les opérations a été complétée et une nouvelle structure et de nouveaux processus visant à profiter de l'importante demande potentielle est en cours d'implantation. Nous comptons atteindre une croissance annuelle moyenne de 20 % dans ce segment au cours des années à venir. De plus, nous avons enregistré des nouveaux revenus provenant de Neptune Krill Aquatéine, notre ingrédient alimentaire, et du MaxSimil.

« En raison du changement de la date de fin d'exercice, lequel durera 13 mois au total, nous prévoyons maintenant que les revenus pour l'exercice 2017 atteindront approximativement 48 millions de dollars, à

¹ Pour le secteur nutraceutique de Neptune.

² Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

l'exclusion du règlement de redevances de 13,1 millions de dollars avec Aker BioMarine (45 millions de dollars selon l'estimation préalable), et nous nous attendons à une marge du BAIIA ajusté de 10 % et plus », a conclu M. Hamilton.

Résultats des activités du secteur nutraceutique

Résultats du troisième trimestre

- Les revenus des produits nutraceutiques ont atteint 12,3 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 novembre 2016, comparativement à 5,5 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier.
- Le revenu net a atteint 11,2 millions de dollars pour le trimestre, principalement en raison du versement de redevances, comparativement à une perte nette de 1,3 million de dollars à l'exercice précédent.
- Le BAIIA ajusté¹ était de 1,3 million \$ pour le trimestre, comparativement à une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 0,6 million de dollars à l'exercice précédent

Le revenu net engrangé pour le trimestre reflète l'amélioration du BAIIA ajusté et le versement de redevances de 13,1 millions de dollars par Aker. L'amélioration du BAIIA ajusté du secteur nutraceutique au troisième trimestre est principalement attribuable à une hausse des revenus et à un raffermissement de la marge brute – en pourcentage et en valeur absolue – sous l'effet des initiatives de réduction des coûts, dont les gains d'efficacité en usine et l'apport de l'acquisition de Biodroga. La perte nette de l'exercice précédent et le BAIIA ajusté englobaient des coûts indirects de production non attribués.

Le projet Turbo, une initiative visant à accroître l'efficacité et la performance opérationnelle à l'échelle de la Société, a été mis en place durant le deuxième trimestre de l'exercice 2016. À la fin du trimestre suivant, toutes les économies de coûts attendues, soit environ 5 millions de dollars, avaient été réalisées.

Résultats financiers depuis le début de l'exercice

- Les revenus des produits nutraceutiques ont atteint 35,1 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2016, comparativement à 12,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le revenu net a atteint 9,3 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2016, principalement en raison du versement des redevances, comparativement à une perte nette de 7,8 millions de dollars à l'exercice précédent.
- Le BAIIA ajusté¹ était de 3,2 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2016, comparativement à une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 5,4 millions de dollars à l'exercice précédent.

Le revenu net engrangé reflète l'amélioration du BAIIA ajusté et le versement de redevances par Aker. L'amélioration du BAIIA du secteur nutraceutique depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à une hausse des revenus et à un raffermissement de la marge brute, en pourcentage et en valeur absolue, sous l'effet des initiatives de réduction des coûts, dont les gains d'efficacité en usine et l'apport de l'acquisition de Biodroga. La perte nette de l'exercice précédent et le BAIIA ajusté englobaient des coûts indirects de production non attribués.

¹ Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du revenu net (perte) et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

Résultats consolidés (y compris Acasti Pharma)

Résultats du troisième trimestre

- Les revenus consolidés ont totalisé 12,1 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 novembre 2016, une hausse par rapport aux 5,5 millions de dollars enregistrés à la même période l'an dernier.
- Le revenu net a atteint 9,4 millions de dollars pour le trimestre, principalement en raison du versement des redevances, comparativement à une perte nette de 2,9 millions de dollars à l'exercice précédent.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ était de 0,5 million de dollars pour le trimestre, comparativement à 2,6 millions de dollars à l'exercice précédent.

Sur une base consolidée, les résultats du trimestre comprennent une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 1,7 million de dollars et une perte nette de 2,4 millions de dollars pour la filiale de Neptune, Acasti, qui participe activement à des études cliniques et à la recherche et au développement. Au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, Acasti a enregistré une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 2 millions de dollars et une perte nette de 2,2 millions de dollars.

Résultats financiers depuis le début de l'exercice

- Les revenus consolidés ont totalisé 35 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2016, une hausse par rapport aux 12,6 millions de dollars enregistrés pour la période de neuf mois close en novembre 2015.
- Le revenu net était de 3,2 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2016, comparativement à une perte nette de 10,5 millions de dollars à l'exercice précédent.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ était de 2,5 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 novembre 2016, comparativement à 10,8 millions de dollars à l'exercice précédent.

Sur une base consolidée, les résultats de la période de neuf mois close le 30 novembre 2016 comprennent une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 5,7 millions de dollars et une perte nette de 7,9 millions de dollars pour Acasti. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2015, Acasti avait enregistré une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 5,4 millions de dollars et une perte nette de 4,4 millions de dollars.

Les flux de trésorerie et les placements à court terme consolidés, y compris une tranche de 2,8 millions de dollars de placements à court terme soumis à des restrictions, s'élevaient à 12,6 millions de dollars au 30 novembre 2016, dont 6,8 millions attribuables au secteur nutraceutique et 5,8 millions à Acasti. Si Acasti ne trouve pas de financement supplémentaire, il s'ensuit une incertitude réelle entourant sa capacité à poursuivre son exploitation et, par conséquent, à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. La direction d'Acasti a des motifs raisonnables de croire qu'elle trouvera ce financement supplémentaire, en supposant que ses initiatives précédemment annoncées seront couronnées de succès. Le 5 décembre 2016, Acasti a déposé un prospectus simplifié provisoire.

¹ Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS

La Société utilise des mesures financières ajustées, incluant le BAIIA ajusté (bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) et la perte d'exploitation non conforme aux IFRS (perte d'exploitation avant la dépréciation et l'amortissement), pour évaluer sa performance d'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont issues directement des états financiers de la Société et sont présentées de manière uniforme d'une période à l'autre. La Société utilise ces mesures afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Ces mesures aident également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir ses résultats du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.

La réglementation sur les valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et d'autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de définition normalisée et qu'il est peu probable qu'ils se prêtent aux comparaisons avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA ajusté et la perte d'exploitation non conforme aux IFRS pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation, et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.

Neptune calcule son BAIIA ajusté consolidé et sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les charges financières, les amortissements et l'impôt sur le résultat et en soustrayant les produits financiers. D'autres éléments tels que les recouvrements d'assurances liés à l'explosion de l'usine et aux coûts d'acquisition sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société et sont donc exclus du calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Les produits financiers et charges financières incluent le profit (la perte) de change et la variation de la juste valeur des dérivés. Neptune exclut du calcul de son BAIIA ajusté et de sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS l'incidence de certaines transactions non monétaires comptabilisées, comme la rémunération à base d'actions, les coûts d'acquisition et les recouvrements d'assurances. La Société juge qu'il est utile d'exclure cet élément puisqu'il constitue une charge hors trésorerie. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est nécessairement non récurrent.

Détails de la conférence téléphonique

Neptune tiendra une conférence téléphonique le 12 janvier 2017 à 17 h 30 (HE) pour présenter ses résultats du troisième trimestre clos le 30 novembre 2016.

Date : Jeudi 12 janvier 2017
Heure : 17 h 30 (HE)
Numéro à composer : 1 877 223-4471 (Canada et États-Unis)
1 647 788-4922 (hors Canada et États-Unis)
(Veuillez composer le numéro 15 minutes à l'avance.)

Webdiffusion : Une webdiffusion audio en direct sera accessible à l'adresse suivante :
<http://neptunekrilloil.com/fr/investors/investor-events-and-presentations/>

Un enregistrement pourra être écouté deux heures après la conférence et jusqu'au 12 février 2017. Pour ce faire, composez le 1 416 621-4642 ou le 1 800 585-8367 (sans frais), numéro de la conférence : 39042107. De plus, la téléconférence et la présentation afférente seront immédiatement accessibles dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, sous l'onglet Événements et présentations.

À propos de Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune est une société axée sur les produits de nutrition qui crée des solutions de nutrition uniques et personnalisées et offre des ingrédients spécialisés et des marques de consommation. La Société met au point des solutions clé en main offertes sous diverses formes uniques. Neptune propose aussi de l'huile de krill de première qualité fabriquée dans ses installations de pointe, ainsi que toute une gamme d'autres ingrédients spécialisés, dont des huiles marines et des huiles de graines. Neptune vend son huile de krill de première qualité directement aux consommateurs du Canada et des États-Unis sous la marque OCEANO3^{MC} en ligne au www.oceano3.com. La marque est également vendue sous forme de solution clé en main à divers distributeurs. Le siège social de la Société se trouve à Laval, au Québec.

Neptune est également présente sur le marché des médicaments d'ordonnance, par l'intermédiaire de sa filiale détenue à environ 48 %, Acasti Pharma inc. (« Acasti »). Acasti se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de nouveaux produits thérapeutiques à base d'huile de krill sous forme de phospholipides oméga-3 destinés au traitement de l'hypertriglycéridémie.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « entendre » ou « planifier » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et la « Mise en garde concernant l'information prospective » figurant à la notice annuelle la plus récente de Neptune (la « notice annuelle »), et le rapport annuel (S.E.C Form 40 F) le plus récent de Neptune disponibles sur SEDAR, à www.SEDAR.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunebiotech.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse sont à jour à la date des présentes. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs suite à de nouveaux renseignements ou à des événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf dans la mesure exigée par la loi. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Personne-ressource de Neptune

Mario Paradis
Vice-président et chef de la direction financière
(+1) 450 687-2262
m.paradis@neptunecorp.com
neptunecorp.com

James Carbonara
Hayden IR
(+1) 646 755-4712
james@haydenir.com

Pierre Boucher
MaisonBrison
(+1) 514 731-0000
pierre@maisonbrison.com

Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹

(en milliers de dollars)

Période de trois mois terminée le 30 novembre 2016

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	12 252	1	(112)	12 141
Marge brute	3 450	1	1	3 452
Recherche et développement	(340)	(1 684)	581	(1 443)
Frais généraux, administratifs et de ventes	(4 511)	(829)	–	(5 340)
Autres revenus – règlement de redevances	13 117	–	–	13 117
Revenu (perte) provenant des activités d'exploitation	11 716	(2 512)	582	9 786
Produits financiers nets (charges financières nettes)	(697)	115	–	(582)
Impôt sur le résultat	217	–	–	217
Revenu net (perte nette)	11 236	(2 397)	582	9 421
Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Revenu net (perte nette)	11 236	(2 397)	582	9 421
Ajouter (déduire) :				
Amortissement et dépréciation	856	621	(581)	896
Charges financières	625	1	(6)	620
Produits financiers	(126)	(118)	6	(238)
Changement dans la juste valeur des dérivés (actifs et passifs)	198	(2)	–	200
Rémunération à base d'actions	315	155	–	470
Impôt sur le résultat	(217)	–	–	(217)
Règlement de redevances	(13 117)	–	–	(13 117)
Droits juridiques liés au règlement de redevances	1 501	–	–	1 501
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	1 271	(1 736)	1	(464)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

Rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹
(en milliers de dollars)

Période de trois mois terminée le 30 novembre 2015

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	5 515	5	–	5 520
Marge brute	1 648	3	–	1 651
Recherche et développement	(387)	(2 155)	581	(1 961)
Frais généraux, administratifs et de ventes	(2 824)	(481)	–	(3 305)
Recouvrements d'assurances	500	–	–	500
Perte d'exploitation	(1 063)	(2 633)	581	(3 115)
Produits financiers nets (charges financières nettes)	(243)	442	(11)	188
Perte nette	(1 306)	(2 191)	570	(2 927)
Calcul de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹				
Perte nette	(1 306)	(2 191)	570	(2 927)
Ajouter (déduire) :				
Amortissement et dépréciation	600	601	(581)	620
Charges financières	333	1	–	334
Produits financiers	(97)	(88)	–	(185)
Changement dans la juste valeur des dérivés (actifs et passifs)	7	(355)	11	(337)
Rémunération à base d'actions	397	44	–	441
Recouvrements d'assurances	(500)	–	–	(500)
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹	(566)	(1 988)	–	(2 554)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹

(en milliers de dollars)

Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2016

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	35 093	8	(112)	34 989
Marge brute	9 554	8	1	9 563
Recherche et développement	(1 091)	(5 677)	1 742	(5,026)
Frais généraux, administratifs et de ventes	(10 197)	(2 252)	–	(12 449)
Autres revenus – règlement de redevances	13 117	–	–	13 117
Revenu (perte) provenant des activités d'exploitation	11 383	(7 921)	1 743	5 205
Produits financiers nets (charges financières nettes)	(1 982)	41	(3)	(1 944)
Impôt sur le résultat	(83)	–	–	(83)
Perte nette	9 318	(7 880)	1 740	3 178
Total de l'actif	133 538	21 589	(45 085)	110 042
Trésorerie et placements à court terme (y compris ceux soumis à des restrictions)	6 759	5 843	–	12 602
Fonds de roulement ²	15 628	4 421	1	20 050
Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Revenu net (perte nette)	9 318	(7 880)	1 740	3 178
Ajouter (déduire) :				
Amortissement et dépréciation	2 388	1 843	(1 742)	2 489
Charges financières	1 976	15	(89)	1 902
Produits financiers	(226)	40	89	(97)
Changement dans la juste valeur des dérivés (actifs et passifs)	233	(96)	3	140
Rémunération à base d'actions	985	430	–	1 415
Impôt sur le résultat	83	–	–	83
Règlement de redevances	(13 117)	–	–	(13 117)
Droits juridiques liés au règlement de redevances	1 501	–	–	1 501
Frais d'acquisition	38	–	–	38
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	3 179	(5 648)	1	(2 468)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

Rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹
(en milliers de dollars)

Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2015

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	12 927	17	(342)	12 602
Marge brute	1 579	10	(85)	1 504
Recherche et développement	(1 251)	(5 798)	1 828	(5 221)
Frais généraux, administratifs et de ventes	(8 610)	(1 615)	–	(10 225)
Recouvrements d'assurances	1 224	–	–	1 224
Perte d'exploitation	(7 058)	(7 403)	1 743	(12 718)
Produits financiers nets (charges financières nettes)	(670)	3 005	(68)	2 268
Perte nette	(7 728)	(4 398)	1 675	(10 450)
Total de l'actif	101 683	30 928	(46 069)	86 542
Trésorerie et placements à court terme	5 063	14 100	–	19 163
Fonds de roulement ²	14 924	13 161	(50)	28 035
Calcul de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹				
Perte nette	(7 728)	(4 398)	1 675	(10 450)
Ajouter (déduire) :				
Amortissement et dépréciation	1 790	1 784	(1 743)	1 831
Charges financières	996	3	–	999
Produits financiers	(392)	(921)	–	(1 314)
Changement dans la juste valeur des dérivés (actifs et passifs)	66	(2 087)	68	(1 953)
Rémunération à base d'actions	1 084	201	–	1 285
Recouvrements d'assurances	(1 224)	–	–	(1 224)
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹	(5 408)	(5 418)	–	(10 826)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.